

**GENÈVE**

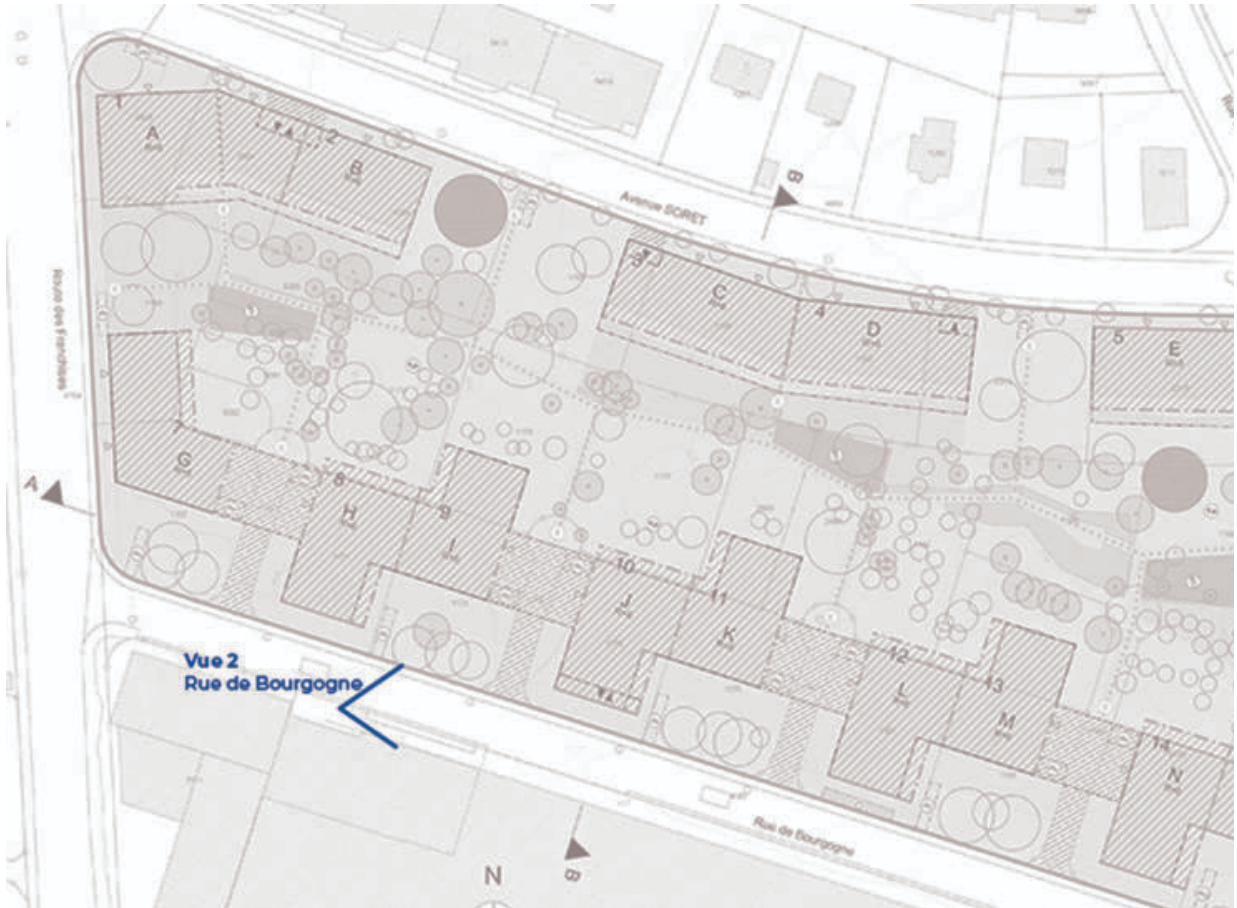
# Le futur n'attend pas

D'ici à 2028, le canton de Genève va revoir son Plan directeur cantonal pour pouvoir faire face aux enjeux environnementaux et démographiques.

**JEUDI 4 JANVIER 2024** **MARIA PINEIRO**

Ariane Widmer voit dans la réalisation du Carré Vert à Artamis une réussite. A droite, une image de synthèse du PLQ Bourgogne, adopté en mars 2023 à l'issue d'une campagne animée. JEAN-PATRICK DI SILVESTRO

**FOCUS** Genève va repenser son développement en révisant son Plan directeur cantonal. Le document sert de base à l'aménagement du territoire et pose des enjeux comme l'urbanisme, la mobilité et la préservation de l'environnement. L'élaboration du document actuel, le Plan directeur cantonal (PDCn) 2030, remonte aux années 2010. Il a été adopté en 2015 et très partiellement mis à jour quelques années plus tard. Le Département du territoire (DT) espère pouvoir faire adopter cette nouvelle feuille de route pour 2028. Ce sont les réflexions menées actuellement à l'échelle du Grand Genève, dans le cadre de la «Vision territoriale transfrontalière 2050», qui orienteront en grande partie la mise à jour des planifications genevoise, vaudoise et de nos voisins français.



DR



Il est encore trop tôt pour dire quelle forme – complète ou partielle – prendra la révision du PDCn. Quoi qu'il en soit, «le document actuel n'est plus complètement en phase avec les enjeux d'aujourd'hui», relève Ariane Widmer, l'urbaniste cantonale. C'est notamment le cas pour les «questions environnementales et patrimoniales». Car en 2019, le canton a décrété l'urgence climatique et mis sur pied un plan climat, déjà revu depuis. Le Plan directeur doit donc être calé sur le Plan climat de deuxième génération. Les thématiques du patrimoine, de la ville de proximité, de la préservation des espaces naturels et des surfaces d'assolement seront au cœur des réflexions. «Ce qui a changé ces dernières années, c'est le poids plus grand accordé, lors de la pesée des intérêts, au vivant et à une culture du bâti de qualité», note Ariane Widmer.

## **Pas de décroissance**

«La question que nous devons nous poser est: comment faire évoluer notre cadre de vie pour rendre possible de nouveaux modes de vie moins impactants pour l'environnement?» précise l'urbaniste cantonale. Pour autant, pas question pour elle de prôner la décroissance, mais de faire avec la croissance et de la cadrer. «Si le Grand Genève continue sur le même rythme de développement démographique, il pourrait alors il y avoir environ 350 000 nouveaux et nouvelles habitant·es à l'horizon 2050, souligne Ariane Widmer. Il s'agit d'anticiper et de réfléchir à comment les accueillir au mieux si ces chiffres se confirment. Si ce développement se fait avec soin, la transformation territoriale peut avoir un effet bénéfique sur notre environnement.»



**«Il faut agir, car une ville qui n'évolue plus, est une ville qui s'éteint» Ariane Widmer**

A l'heure où de nombreux projets de développement urbanistiques sont contestés, la cheffe de l'urbanisme genevois est optimiste. «Nous devons proposer des projets concertés et de qualité. C'est pour moi une condition impérative.» Quid des quartiers sortis de terre ces dernières années et pour certains abondamment critiqués? Ariane Widmer constate qu'il y a également de l'enthousiasme et estime que des réalisations comme les quartiers de Belle-Terre (communaux d'Ambilly) des Vergers à Meyrin ou du Carré Vert à Artamis constituent des réussites. «Dans tous les cas, il faut être patient, il faut laisser le temps aux nouveaux quartiers de prendre racine, comme un nouvel organe qui doit s'intégrer dans le corps de la ville.»

## Vers l'intérieur

Le Plan directeur cantonal 2030 prévoyait plusieurs grands projets urbains, dont une partie sont achevés ou en bonne voie de l'être, et des déclassements de zones villas et agricoles. La révision du plan «renforcera le principe de développement territorial vers l'intérieur». Ariane Widmer est persuadée qu'il «existe encore de belles marges d'urbanisation. Non pas au cœur du canton, aux endroits les plus denses, mais dans certains secteurs de la couronne périurbaine, plus hétéroclites et moins denses. Et cela sans toucher à la zone agricole, ce qui n'est pour ainsi dire plus possible». Et de citer les développements prévus par la Ville de Carouge dans le quartier de la Fonderie aujourd'hui partiellement occupé par des bâtiments semi-industriels et des espaces de stationnement en surface. «Intervenir dans des secteurs déjà bâtis induit un urbanisme de dentelle, plus fin et qui compose avec l'existant.»

Aux yeux des autorités, densifier n'est pas un gros mot. «Pour une ville de proximité, il faut intensifier: davantage d'habitants, davantage de services, davantage d'espaces verts», affirme l'urbaniste cantonale. Pour elle, ce modèle existe déjà dans de nombreux quartiers. «Lorsque les immeubles ont les sept ou huit étages typiques de Genève, vous trouverez aussi des commerces, des gens dans la rue. Mais cette densification doit être de qualité et disposer d'espaces publics aménagés avec soin et en suffisance. Le développement permet précisément de repenser l'aménagement des rues et des places pour les arboriser ou les désimperméabiliser, par exemple. L'important est que le développement urbain ne se fasse pas de manière uniforme mais dans les contextes locaux.»

Ariane Widmer assure qu'il est nécessaire de coordonner la réalisation de nouveaux quartiers avec les transports publics. «Les projets de densification urbaine proches des axes forts des transports publics, actuels et nouveaux, sont identifiés dans cette logique.»

Pour ce qui est du calendrier, plusieurs étapes sont prévues. D'abord cet été, la Vision territoriale transfrontalière, soit le concept de développement du Grand Genève. De là, les autorités décideront du Plan directeur cantonal. Quoi qu'il en soit, pour l'urbaniste cantonale, «il faut agir, car une ville qui n'évolue plus, est une ville qui s'éteint».

---

## ÉCHOS PRUDEMMENT POSITIFS

**Les prémices du futur Plan directeur cantonal satisfont plusieurs associations.**

Quel accueil la société civile fera-t-elle aux réflexions, puis à la version finale du prochain Plan directeur cantonal?

Marcellin Barthassat, président de la Commission d'urbanisme, estime que l'un des défis «est d'arriver à construire des équilibres entre croissance urbaine et empreinte écologique». Pour lui, la densité en soi ne dit pas grand-chose de la qualité de vie. «On observe que la ville historique est plus dense que la couronne suburbaine. Pourtant cette dernière occupe plus d'emprise au sol que le centre-ville.» Les débats sur la révision du Plan directeur porteront «à la fois sur cette utilisation des sols, son impact sur le paysage, et donc sur quel type de ville voulons-nous, entre ville haute et ville basse». Il cite un modèle de densité, tel le quartier des coopératives de Zurich Mehr als wohnen, avec des hauteurs à taille humaine et un tissu urbain plus serré. «Cela a permis d'aménager des espaces ouverts (rues, places, espaces verts) et sans voitures.» Il ajoute qu'avec «les outils de planification, la participation citoyenne permet de rester à l'écoute de la critique sociale, un moyen de dépasser les intérêts divergents propres à tout projet public».

Christina Meissner est députée du Centre et membre du comité de Pic-Vert, l'association de défense des propriétaires. Une organisation souvent très critique par rapport aux velléités de densification, notamment lorsqu'elles concernent les zones villas. Elle affirme partager les postulats de base du Plan directeur qui vise à préserver la biodiversité et insiste sur le fait que «la zone villa est une zone de biodiversité. Il y a un énorme potentiel à préserver». Elle met néanmoins en garde les autorités qui devront «faire des choix drastiques pour atteindre les objectifs de neutralité carbone». Pour Christina Meissner, il convient dans les réflexions de se pencher à nouveau sur le périmètre Praille-Acacias-Vernets. «Il faut en faire le *downtown Geneva*. Il y a là un énorme potentiel pour densifier et dans le même temps préserver les espaces naturels.» Elle se monte prudemment optimiste. «J'applaudis, mais j'attends de voir.»  
MPO

## LE DERNIER MOT AU PEUPLE

Entre le dernier Plan directeur cantonal et le prochain, une donnée a fondamentalement changé: la sensibilité de la population aux questions d'urbanisation, d'arborisation et de préservation de la nature. Preuve en est, les campagnes animées lors des votations sur les plans localisés de quartier Bourgogne et Acacias I, tous deux acceptés. Antonio Hodgers, conseiller d'Etat chargé du Territoire, se veut optimiste et rassurant. Il voit dans le PDCn «d'abord un outil de protection du territoire. Sans lui, plus de protection des zones agricoles, forêts et espaces verts». Le magistrat rappelle que le prochain Plan directeur cantonal vise la neutralité carbone à l'horizon 2050 et répète, comme il l'avait déjà affirmé dans plusieurs médias, que «poursuivre une politique d'attractivité économique à tout prix n'est pas le meilleur choix en termes de qualité de vie».

Face à la majorité de droite parlementaire dure, il affirme «que ce ne sont pas les milieux immobiliers qui dictent la vision territoriale». Et l'élu d'insister sur le fait que «la population a régulièrement l'occasion de s'exprimer sur des projets de nouveaux quartiers et, moyennant quelques exceptions, tous ont été validés». MPO